

*Article 21 du Règlement*

[Traduction]

**LES DÉPUTÉS**

## LA VENTE AUX ENCHÈRES DES MUKLUKS

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, il y a une semaine, le 5 octobre, le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) m'attaquait à la Chambre, en mon absence, au sujet d'un concert qui doit avoir lieu à Toronto, au Roy Thompson Hall, dans la soirée du lundi 17 octobre. Je précise d'ailleurs, madame le Président, que ce concert a lieu à 20 heures et qu'il est organisé dans le but de recueillir des fonds.

Le député m'a accusé d'être sexiste parce qu'une des quatre artistes participant au concert sera M<sup>lle</sup> Shannon Tweed, ancienne «playmate» de l'année de *Playboy*. Mike McGee est la présidente, Helen Reddy, la chanteuse, et André Gagnon, le pianiste.

M<sup>lle</sup> Tweed est née à Dildo, à Trinity Bay, pas loin de Come-By-Chance. C'est la fille d'un éleveur de visons du continent. Nous aurons recours à ses talents pour mettre aux enchères les bottes d'esquimau que j'avais aux pieds lorsque j'ai présenté le budget le 11 décembre 1979. Je demande au député si la vente aux enchères est une activité sexiste. Pourquoi le député s'attaque-t-il à mon commissaire-priseur? Après avoir tordu le cou à mon budget avec l'aide des députés libéraux d'en face, il veut maintenant tordre le cou à mon commissaire-priseur. Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a tout du bas-bleu renfrogné, madame le Président. C'est un véritable rustre et un phalocrate de la pire espèce. Il se conduit comme un sale hypocrite.

M<sup>lle</sup> Tweed réside ou a résidé dans la circonscription du député de Bonavista-Trinity-Conception (M. Rooney). Où était-il quand elle avait besoin de lui pour la défendre? M<sup>lle</sup> Tweed et moi botterons les fesses de ce méchant Nystrom...

**Mme le Président:** A l'ordre.

**M. Crosbie:** Nous vendrons les bottes d'esquimau au plus offrant.

**Mme le Président:** A l'ordre.

\* \* \*

**LES PARTIS POLITIQUES**

## LE BILINGUISME ET LES DROITS AUTOCHTONES—LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

**M. Rod Murphy (Churchill):** Madame le Président, je voudrais parler de la position du parti conservateur au sujet des droits des minorités. Jeudi dernier, le chef du parti conservateur s'est exprimé avec éloquence en faveur de la protection constitutionnelle des services offerts en français au Manitoba. Nous l'en félicitons. Toutefois, le chef du parti conservateur prétend aussi être le porte-parole de tout son parti. Immédiatement après lui, le leader adjoint du caucus conservateur au Manitoba, Bud Sherman, a déclaré qu'il appuyait entièrement Sterling Lyon, qui s'oppose à la consécration de ces droits. Fait

intéressant, M. Sherman sera candidat du parti conservateur aux prochaines élections fédérales.

En outre, ce même après-midi, le député conservateur de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie) demandait aux Manitobains de s'opposer à la résolution adoptée à la Chambre. Les Canadiens ne doivent pas être étonnés que le député de Winnipeg-Assiniboine ait contredit son chef au sujet des droits des minorités. Nous nous souvenons que ce même député, à son retour d'Afrique du Sud, déclarait que les méthodes utilisées dans ce pays pourraient être efficaces dans nos rapports avec nos autochtones.

Les autochtones sont également inquiets des propos du sénateur Donahoe, qui a affirmé que le génocide des autochtones à Terre-Neuve pourrait être une solution aux problèmes relatifs aux autochtones au Canada. Qu'il ait fait ces remarques en plaisantant ou non, les Canadiens jugent la chose entièrement inadmissible, et le chef conservateur devrait le réprimander publiquement. Rien de moins...

● (1410)

**M. Forrestall:** Honte!

**Mme le Président:** A l'ordre. Le temps de parole du député est expiré.

\* \* \*

**LA TÉLÉDIFFUSION**

## APPROBATION DES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES PRÉSENTANT DES EXERCICES DE CULTURE PHYSIQUE

**Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, je voudrais entretenir la Chambre de l'exposé qu'a fait récemment la directrice générale de Sports Canada lors de la conférence intitulée «A Renaissance in Sports and Fitness»; à cette occasion, elle a dit réprover les nouvelles émissions télévisées présentant des exercices de culture physique, qu'elle a qualifiées d'obscènes, d'érotiques et dénuées de tout contenu sportif.

Je ne conteste pas les talents de sportive de M<sup>me</sup> Hoffman; en fait, il y a tout lieu de la féliciter de ses réalisations exceptionnelles, non seulement en tant que sportive, mais aussi pour avoir su encourager les athlètes féminins à ne pas tomber dans les rôles stéréotypés en les incitant à poursuivre leurs efforts dans la discipline de leur choix, et à s'y dépasser.

Toutefois, je ne suis pas d'accord avec la directrice de Sports Canada lorsqu'elle dénigre les exercices de culture physique télévisés et recommande de les boycotter. Les propos de M<sup>me</sup> Hoffman vont tout à fait à l'encontre des objectifs que s'est fixé le gouvernement et du mandat qu'il a confié au ministère de la Santé et du Sport amateur, soit d'encourager les Canadiens à participer activement à des programmes de conditionnement physique sous une forme ou une autre pour améliorer leur santé et leur bien-être physiques.